

# ALLOCUTION

PRONONCÉE

## AUX OBSÈQUES DE M. JULES MOREL

CHANOINE HONORAIRE D'ANGERS

MEMBRE CONSULTEUR DE LA CONGRÉGATION DE L'INDEX

---

MES TRÈS CHERS FRÈRES,

Je croirais manquer à un devoir de justice et de reconnaissance, si je n'interrompais un instant cette cérémonie funèbre, pour payer un tribut d'éloges bien mérités au vaillant athlète dont la carrière vient de se terminer au milieu de nous. Polémiste vigoureux, plein de verve et d'originalité, l'abbé Jules Morel était l'un des rares survivants de cette pléiade d'écrivains catholiques qui, pendant tout un demi-siècle, ont constamment lutté pour la défense des saines doctrines.

C'est à sa ville natale qu'il avait consacré les prémices de son ministère, soit comme vicaire de Saint-Maurice, soit en qualité d'aumônier des prisons. Dans l'un comme dans l'autre de ces deux postes, il s'était montré ce qu'il allait rester toute sa vie, un prêtre de tenue irréprochable et profondément attaché à son devoir. Par ailleurs, ses conférences de Notre-Dame d'Angers, premier fruit de sa jeunesse sacerdotale, annonçaient déjà, malgré leurs défauts, cette hardiesse de vues et cette force d'imagination qu'il devait déployer dans une série d'œuvres d'un caractère tout différent.

C'est, en effet, vers un autre apostolat qu'il se sentait porté par ses goûts et par la trempe particulière de son esprit : l'apostolat de la presse. Après avoir touché à l'école de Lamennais, tout juste assez pour en mettre à profit les brillantes leçons, sans y rien perdre d'une doctrine restée correcte, l'abbé Morel entra dans la rédaction de *l'Univers*, pour n'en sortir que sous le poids de l'âge et de la fatigue. Avec quelle distinction il sut y tenir sa place pendant quarante années, c'est ce que n'a oublié aucun des lecteurs fidèles du grand journal catholique qui, dans toutes les

controverses religieuses de notre temps, à partir du mouvement liturgique jusqu'au concile du Vatican et depuis, a eu le rare mérite de se trouver constamment du côté du Pape et de l'Église, c'est-à-dire de la vérité.

Assurément, Messieurs, ce n'est pas au vénérable défunt qu'on a jamais pu adresser ce reproche d'Isaïe parlant des molles complaisances de quelques faux voyants d'Israël : « Dites-nous des choses qui nous plaisent : *Loquimini nobis placentia* (1). » Rarement un homme aura eu moins souci de cette fausse popularité que l'on recueille en flattant les préjugés de la foule. Bien au contraire, poussant la franchise de la vérité jusqu'au degré où elle risque facilement de devenir la rudesse, l'ardent publiciste semblait avoir pris à tâche de heurter de front les erreurs les plus caressées par ses contemporains.

Plus une question soulevait de colères dans le camp des adversaires de la religion, plus elle attirait, par sa difficulté même, l'intrépide joueur aux yeux de qui le moindre sacrifice de la vérité apparaissait comme une trahison. Ce qui

---

(1) Isaïe, XXX, 10.

excitait le plus sa verve, et même son indignation, c'était de voir que dans le passé dix-huit fois séculaire de l'Église, plusieurs montraient une timidité excessive à expliquer certains faits, à justifier certaines institutions, jusqu'à vouloir se borner à plaider les circonstances atténuantes là où l'affirmation haute et ferme du droit lui semblait la meilleure des apologies. De là ses lettres si éloquents et ses dissertations si remarquables sur l'Inquisition, sur le procès de Galilée, sur le prêt à intérêt, — travail qui est bien près d'être, en son genre, un vrai petit chef-d'œuvre, — sur l'intervention des papes dans le domaine temporel, sur tous ces points de morale ou d'histoire, si étrangement défigurés par l'ignorance et la mauvaise foi, et que l'abbé Morel a traités avec une richesse d'érudition et une fermeté de principes qui lui assurent sa place dans la littérature ecclésiastique de notre temps.

Est-ce à dire, Messieurs, que, entraîné par l'ardeur de la lutte, il ait toujours su se défendre de toute exagération? Eh! qui donc, dans une si longue carrière de polémiste, peut se flatter d'avoir gardé en toutes choses la juste mesure? Ce qu'il faut proclamer à la louange de cet

écrivain de haute marque, et ce qui fera son mérite devant Dieu, comme pour ma part, j'en suis édifié plus que je ne saurais le dire, c'est que l'amour passionné de l'Église a été le seul et unique mobile de ses actes. Les considérations de personnes n'entraient pour rien dans sa conduite; et, du moment qu'un intérêt religieux lui semblait en cause, ses meilleurs amis n'étaient pas à l'abri de sa critique, pour peu qu'il leur arrivât de toucher de près ou de loin à ce qu'il appelait, à tort ou à raison, dans son style toujours quelque peu vif, « leurs incartades libérales. »

On sait en quelle haute estime le tenait l'illustre évêque de Poitiers, Mgr Pie. Il y avait entre ces deux esprits si fortement trempés, sur la plupart des points, une étroite communauté de vues et de sentiments. La diminution de la vérité leur semblait à l'un et à l'autre un péril souvent plus redoutable que la négation complète, parce que l'on se tient moins en garde contre une doctrine où le faux est mélangé de vrai. L'abbé Morel a passé sa vie à signaler ces demi-vérités et à combattre ces demi-erreurs qui ont troublé tant d'intelligences et affaibli si malheureusement la défense de la foi : c'est le trait caractéristique de

sa carrière d'écrivain. Quelques réserves que l'on puisse ou que l'on doive faire, particulièrement au point de vue des personnes, sur ce qu'il regardait avec raison comme son principal ouvrage, sa « somme contre le catholicisme libéral », il n'en reste pas moins vrai de dire que peu d'écrits de notre temps témoignent d'un aussi grand esprit d'analyse et d'observation en des matières qui, par leur subtilité, échappent facilement à l'attention. Aussi, quand, à ma prière, le Souverain Pontife daigna nommer le savant auteur membre consulteur de la Congrégation de l'Index, ce fut la juste récompense d'un ensemble de travaux dont le mérite nous apparaît d'autant mieux aujourd'hui que les lumineuses enseignements du Saint-Siège ont mis fin à ces controverses en rétablissant l'union dans la vérité et dans la charité.

Heureux, Mes Frères, ceux qui après une vie de combats peuvent mettre quelque intervalle entre les agitations de la lutte et l'éternel repos ! Dieu fit cette grâce à M. l'abbé Morel. Encore dans toute la vigueur du talent et malgré les instances de ses amis, ce vétéran de la presse catholique résolut de consacrer aux seuls intérêts

de son âme les dernières années de sa verte vieillesse. Comme le soldat qui, après de longues et pénibles campagnes s'en revient mourir au foyer qui l'a vu naître, il alla demander le calme et la paix à ce beau pays d'Anjou qu'il n'avait cessé d'aimer et dans lequel il retrouvait des amitiés précieuses. Retiré à Saint-Martin-de-la-Forêt, on le vit uniquement préoccupé de son salut, édifiant la communauté par une piété exemplaire, ayant fermé la porte de sa cellule à tous les bruits de ce monde, et ne laissant même plus arriver jusqu'à lui le plus faible écho de ces controverses qui l'avaient tant passionné. La pensée de la mort, la méditation de nos fins dernières, voilà ce qui absorbait son âme. Une seule fois cependant, le vieil athlète rompit le silence dont il s'était fait une loi. N'avait-on pas osé porter quelque atteinte tant soit peu légère à l'honneur de la grande sainte, patronne de cette église, et pour laquelle il professait depuis son enfance un culte filial ? Car ce vaillant avait au cœur une vraie passion, il se sentait un enthousiasme toujours jeune pour les joies mystiques du Carmel ; cet homme de combat mettait ses délices à célébrer dans sainte Thérèse la perfection de la

vie contemplative. Aussi est-ce vers le Carmel qu'il tourna ses dernières affections, heureux d'avoir reçu et de pouvoir porter le scapulaire des tertiaires profès, « honneur, écrivait-il, auquel il attachait plus de prix qu'à aucune autre dignité ecclésiastique. » Tout le reste disparaissait pour lui dans cette suprême consécration de son âme sacerdotale. C'est sous le nom de Frère Jules de Sainte-Thérèse, qu'il a vécu ses dernières années, qu'il est mort, et qu'il est entré dans l'éternité, riche de mérites et de bonnes œuvres.

Ce n'est jamais sans une vive douleur, Mes Très Chers Frères, qu'un Évêque voit disparaître, les uns après les autres, ceux de ses prêtres qui ont le plus honoré leur diocèse natal par leur talent et leurs vertus. Il y a quelques semaines, la mort nous enlevait prématurément un ecclésiastique éminent, écrivain, lui aussi, et des plus distingués; car, sans parler de ses autres travaux d'apologétique, sa brillante étude sur *le Beau* et son ouvrage plus remarquable encore sur *les Épîtres de saint Paul*, ne seront pas oubliés de si tôt. Aux meilleures qualités de l'esprit, M. l'abbé Mérit joignait un zèle vraiment sacerdotal; et la ville de Saumur pleure encore ce

prêtre, modèle si achevé de toutes les vertus chrétiennes. Aujourd'hui, nous prions devant la dépouille mortelle du doyen de nos chanoines honoraires. Tous deux, bien qu'à des titres divers, marqueront au premier rang dans l'histoire ecclésiastique de l'Anjou au XIX<sup>e</sup> siècle par leurs œuvres théologiques et littéraires, et, plus encore, par leur fidélité dans l'accomplissement du devoir et par leur attachement aux saines doctrines. Puissent-ils, en laissant parmi nous un si grand renom de science et de piété, être associés dans les joies de l'éternelle béatitude ! C'est ce que nous demanderons à Dieu, en répétant avec confiance ces paroles de la Sainte Écriture : « Heureux ceux qui meurent dans la paix du Seigneur » : *Beati mortui qui in Domino moriuntur !*

Ainsi soit-il !

---